

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022



Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, soyez avisés que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 est le suivant :

18 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre.

Ces séances ordinaires seront tenues à 19h30. Selon les règles relatives à la pandémie de Covid-19, elles auront lieu au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, ou par vidéoconférence.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 DÉCEMBRE 2021.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
